

Zeitschrift: Versants : revue suisse des littératures romanes = Rivista svizzera delle letterature romanze = Revista suiza de literaturas románicas
Herausgeber: Collegium Romanicum (Association des romanistes suisses)
Band: 6 (1984)

Artikel: Littératures romanes en Suisse
Autor: Dentan, Michel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-253470>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LITTÉRATURES ROMANES EN SUISSE

Ce titre semble garantir d'emblée l'unité d'un numéro spécial. La pluralité qu'il annonce devrait trouver son lien, sinon son principe unificateur, dans une triple parenté des littératures ici considérées (romande, suisse italienne et rhéto-romanche) : leur appartenance au groupe des langues romanes, leur spécificité helvétique, leur situation de minorités dans une Suisse à large majorité allemande. Logiquement, c'est incontestable, et en tout cas suffisant pour construire un champ commun, à l'intersection de trois ensembles. Il est probable aussi que, pour un témoin lointain, à New York ou à Moscou (si tant est que la question l'intéresse !), d'évidentes parentés sauteraient aux yeux, dues notamment à la coloration helvétique et à la petitesse des provinces en cause. Mais pour qui voit les choses de plus près, la logique de cette construction tend à s'effacer très vite devant d'autres considérations et d'autres évidences : à peine le champ est-il défini, avec ses propriétés communes, que les différences commencent d'autant mieux à se faire sentir, et même si fort qu'elles font éclater ce que la logique avait rassemblé.

La Suisse romande jouit d'une situation manifestement privilégiée, ne serait-ce que par l'importance de sa population, comparativement aux deux autres. Un million et demi d'habitants, ce n'est pas beaucoup pour fournir une audience locale ; mais que dire des 200 000 habitants environ de la partie italophone et des quelque 50 000 Grisons parlant le romanche (en tenant compte de ceux qui sont dispersés dans le reste de la Suisse et à l'étranger) ? En Suisse romande, depuis la deuxième guerre mondiale surtout, des maisons d'édition, dont la diffusion dépasse la frontière, sont ouvertes aux écrivains locaux (un talent même modeste n'a guère de peine, actuellement, à se faire publier, et pas nécessairement à compte d'auteur) ; des revues littéraires se sont relayées d'une manière assez continue depuis la fin du XIX^e siècle ; quatre universités, dont certaines font régulièrement une place à la littérature romande, entretiennent des foyers intellectuels ; des troupes de théâtre professionnelles ne négligent pas, dans leur répertoire, la production locale.

Ces réalités, plus ou moins institutionnalisées, sont le signe, mais aussi la condition d'une vie culturelle favorable. Mais il y a plus. Liée étroitement à la littérature française (il ne viendrait pas à l'esprit d'un Romand que Montaigne, Racine ou Baudelaire appartiennent à une littérature «étrangère»), la Suisse Romande jouit cependant d'une assez grande autonomie culturelle. Cela tient sans doute d'abord à une longue tradition protestante, mais aussi, par voie de conséquence, à des affinités qui l'ont rapprochée de la philosophie et de la littérature allemandes, et enfin à une imprégnation, très perceptible dès le XVIII^e siècle, de ce qu'on a appelé une idéologie helvétique.

C'est assez pour qu'on parle d'une histoire de la littérature romande vieille de plus de quatre siècles. Proposition apparemment insoutenable, et qui l'est en effet si elle veut faire remonter jusqu'au XVI^e siècle la conscience nette d'une spécification suisse romande ou, plus naïvement encore, si elle vise à revendiquer à part entière d'illustres noms comme Rousseau, Staël ou Constant, pour ne pas parler de Bèze ou de Calvin. Pourtant, il ne fait pas de doute qu'à partir du XIX^e siècle au moins, une histoire, rétrospectivement, se constitue, dans la mesure où les écrivains nouveaux reconnaissent, dans ces noms illustres et quelques autres, des écrivains qui appartiennent à leur passé, qui les nourrissent, même quand ils ressentent le besoin de s'en distancer. Lorsqu'Amiel écrit : « Quel est le livre que je préférerais avoir écrit dans la littérature genevoise ? » (*Journal*, 14 juillet 1880), il pense en particulier à *De l'Allemagne* et n'hésite pas à s'inscrire tout naturellement dans le sillage de Mme de Staël ; et quand il dit son admiration pour Cherbuliez, il conclut : « C'est un écrivain consommé, notre meilleur depuis Rousseau » (4 décembre 1876), ce Rousseau auquel par ailleurs il ne ménage pas ses critiques, mais comme « nôtre ». Plus tard, Edmond Gilliard a choisi de se situer et de se définir en écrivant *Rousseau et Vinet, individus sociaux* (1925). En multipliant des exemples de ce genre, on pourrait esquisser ainsi une histoire littéraire romande, dans sa continuité et ses ruptures. Elle serait certes très incomplète, puisqu'elle ferait semblant d'ignorer que la littérature en Suisse romande est étroitement liée à la littérature française. Mais alors, pour être complète, elle devrait aussi se demander pourquoi, par exemple, le romantisme français, et plus encore le surréalisme, n'ont suscité aucune œuvre d'importance en Suisse romande.

Aujourd'hui, le concept de « littérature romande » est devenu familier, et pas nécessairement honteux. Chappaz, évoquant ses confrères, écrivains romands actuels, notait récemment : « Parfois, je me dis [...] que nous sommes tous des écrivains mineurs mais

que la troupe forme un seul et vraiment grand écrivain. Pas du tout par la simple addition des talents ou des œuvres, parce qu'un être se forme, assez étrange, qui déborde tout à fait nos frontières. Ramuz même (qui barrait l'horizon) je ne dirai pas s'y noie, s'y intègre» (*Écriture*, no 20, Lausanne, 1983, p. 49). Cet être dont parle Chap-paz témoigne de la forte conscience d'une identité romande, une identité qui certes a été définie souvent de manière négative, par la multiplication des différences, des appartenances différentes (selon qu'on distingue les plans linguistique, politique, religieux, etc.), mais qui, dans cette expérience de la différence, peut trouver ses meilleures raisons d'être. «L'écrivain romand: un décalage fécond», c'est le titre que Starobinski a donné à sa présentation d'une collection d'auteurs romands, de Rousseau à Ramuz («La Suisse et l'Europe», Editions Rencontre, Lausanne, 1970).

Dans ces conditions, il a paru peu urgent de rouvrir, dans les pages de *Versants*, le débat général sur la situation et les caractéristiques de la littérature romande, ou sur la condition de ses écrivains. Mais il fallait saisir l'occasion, assez nouvelle, convenons-en, de rassembler quelques études de caractère universitaire, consacrées à des œuvres d'auteurs romands, sans crispation sur une spécificité romande, et loin de tout provincialisme.

Le problème se pose de façon fort différente pour la Suisse italienne. On en jugera par les textes proposés ici, qui parlent d'eux-mêmes. L'absence d'une université, la diaspora des intellectuels, les maigres ressources de l'édition et de la diffusion, l'étroitesse de l'audience locale, la faible conscience d'une tradition et d'un passé littéraires autochtones, voilà autant de raisons, et quelques autres, qui rendent très fragile la consistance d'une communauté des gens de lettres et de leur public. Quand à une appartenance plus large, soit à la constellation helvétique, soit à la littérature et à la culture italiennes, elle est vécue douloureusement: d'un côté, la frontière linguistique frappe d'insuffisance et de superficialité l'intégration politique et nationale au peuple suisse (pour ne pas parler d'une improbable «culture suisse»), en dépit d'une longue histoire commune; de l'autre côté, la frontière politique glisse le soupçon d'une mise à l'écart pour les écrivains de Suisse italienne, qui se sentent un peu étrangers dans ce monde italien où ils voudraient être accueillis à part entière. Ainsi, l'exiguïté du territoire porte à leur extrême les expériences de l'incertaine appartenance, de la solitude et de la marginalité; elle exaspère la sensibilité aux différences. Situation difficile, qui peut engendrer l'amertume, ou la revendication, et qui impose en tout cas de reprendre sans cesse le combat pour surmonter l'angoisse de «n'être rien», pour renforcer la conviction (mena-

cée) d'être malgré tout, en écrivant, « bon à quelque chose ».

S'il est possible d'établir, sur ce point, quelques comparaisons entre la situation des littératures romande et suisse italienne, le cas de la littérature rhéto-romanche relève d'un tout autre ordre de réalités. Il ne s'agit plus d'une province, plus ou moins autonome et distincte, dans le cadre d'une grande littérature, comme l'italienne et la française; et l'extension, au-delà de la frontière politique, d'une parenté linguistique avec le Frioul et les Dolomites, est sans importance à cet égard. Or l'étroitesse du domaine romanche n'est pas nécessairement un facteur négatif. Dans cette clôture, auteurs et lecteurs sont plus proches, d'abord par leurs attaches communes à un milieu relativement homogène, le milieu rural, ensuite parce que, la langue étant précisément ce qui définit leur identité, leur littérature est la forme supérieure et le reflet concentré de ce qu'ils sont, de ce qu'ils font, de ce qui se passe dans leur vie quotidienne. Littérature populaire, donc (ceci dit hors de tout jugement de valeur). Et la question de l'identité n'est pas fondamentale et problématique, comme elle l'est dans la littérature de Suisse française ou italienne. En revanche, une autre difficulté surgit, entre auteurs et lecteurs, tout à fait spécifique au monde romanche. La langue étant, comme on sait, menacée dans son existence même, il est naturel que ceux qui la parlent aient tendance à s'attacher aux valeurs traditionnelles, donc aussi aux formes les plus traditionnelles du récit et de la poésie. D'où le dilemme, pour les écrivains ouverts aux courants nouveaux de la littérature moderne, soit de s'étioler dans des formes surannées et figées, pour répondre à une attente, soit de s'isoler dans la recherche d'une expression plus authentique, mais qui paraîtra suspecte précisément parce qu'elle semble attenter aux formes, aux habitudes et aux valeurs du passé.

Ces quelques remarques étaient nécessaires pour justifier sous l'apparence de l'unité, le nécessaire disparate de ce numéro spécial de *Versants*.

Michel Dentan

Lausanne

Quelques poètes ont accepté d'enrichir ce numéro en nous donnant des textes de leur plus récente production. Qu'ils en soient ici remerciés.